



CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 13 Février 2023



Procès-Verbal



Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil sous la Présidence de Monsieur Pierre EVRARD, Maire, à la suite de convocations en date du 8 Février 2023 adressées par courriel, accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations.

Étaient présents :

Monsieur Pierre EVRARD - **Maire**

Monsieur Yves SACÉPÉ, Madame Catherine LANOY, Monsieur François SÉGURA, Madame Pascale NEYRINCK, Monsieur Alain LYPS, Madame Patricia VERRELLE.

Maires Adjoints

Monsieur Daniel HERBERT, Monsieur Jacques DEGRAVE, Monsieur Hervé FOUBLE, Monsieur Franck MIELLOT, Madame Emmanuelle DECLETY, Madame Francine RIBREUX, Madame Christine BOUTOILLE, Madame Stéphanie LECOUSTRE, Monsieur Stéphane LIBER, Madame Linda PATOU, Monsieur Matthieu DEVOS, Monsieur Thibaut KUEHN.

Conseillers Municipaux

Conseillère municipale ayant donné pouvoir :

Séverine DELDICQUE, Conseillère Municipale qui a donné pouvoir à Monsieur Yves SACÉPÉ,

Conseiller municipal excusé :

Monsieur Laurent BILLET

Conseillères municipales absentes :

Madame Marianne SPEISSER

Madame Séverine DUVIVIER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents ou représentés : 20

Le quorum étant atteint, Monsieur Pierre EVRARD, Maire ouvre la séance.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 Janvier 2023

Il est adopté à l'unanimité des présents.

Monsieur EVRARD informe qu'il n'a pris aucune décision depuis la dernière réunion du Conseil Municipal

Désignation d'un Secrétaire de séance

Madame Christine BOUTOILLE est désignée Secrétaire de Séance.

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération n° 1 :

Voirie communale - Modification d'adresse -

A l'unanimité, le Conseil Municipal, à la demande des futurs acquéreurs, décide que l'habitation 19 rue Edouard Leducq aura pour adresse 67 rue des Fleurs.

Pas d'observations.

TRAVAUX

Délibération ° 2 :

Attribution des marchés des travaux de sécurisation du quartier des écoles et de la rue des Bruyères 2023 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Voirie et Signalisation à la SAS DUCROCQ TP - 8, route de Drionville - 62380 NIELLES LES BLEQUIN, pour un montant H.T. de 147 700,00 €,
- Lot n° 2 : Feux tricolores et éclairage public, à l'Entreprise CITEOS - 5, rue Louis Lumière - 62280 SAINT-MARTIN BOULOGNE, pour un montant H.T. de 37 968,00 €.

Monsieur EVRARD informe que les travaux aux feux de la rue Bernard Chochoy vont permettre de changer le sens de circulation rue Henri Lévy Ullmann et ceux de la rue des Bruyères de sécuriser les enfants qui vont prendre le bus rue Léon Blum.

Pas d'observations.

La secrétaire de séance,



Christine BOUTOILLE

Le Maire,



Pierre EVRARD

Procès-verbal publié le 5 Avril 2023